

Service du développement et des opérations  
Direction de l'environnement et du développement durable  
801, rue Brennan, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3C 0G4  
☎ 514 872-4604 ☎ 514 872-8146

Le 28 novembre 2011

Madame Nicole Lacelle  
Secrétaire de la Commission  
Office de consultation publique de Montréal  
1550 Metcalfe  
Montréal (Québec) H3A 1P3

Objet : Réponse à votre lettre datée du 17 novembre

---

Madame,

Pour faire suite à votre lettre datée du 17 novembre 2011 qui m'était adressée, vous demandiez à la direction de l'environnement et du développement durable de fournir à la Commission des informations supplémentaires pour lui permettre de mieux comprendre la nature et la portée du différend qui l'oppose à Aéroports de Montréal. Voici donc nos réponses à vos requêtes :

### **Première requête**

Extraits de la lettre de la commission datée du 17 novembre 2011

*« Pour bien comprendre la portée de cette décision, la commission chargée de mener la consultation publique sur l'implantation des infrastructures de traitement de la matière organique de l'agglomération de Montréal souhaiterait obtenir la correspondance pertinente entre ADM et la Ville de Montréal depuis le début des échanges concernant le terrain situé sur la rue de l'Aviation à Dorval. »*

Réponse :

Nous avons regroupé notre correspondance avec Aéroport de Montréal. Il s'agit de courriels ou de lettres. Vous trouverez à l'annexe 1 une liste de cette correspondance avec l'identification des fichiers correspondants expédiés en pièces jointes.

### **Deuxième requête**

Extrait de la lettre de la commission datée du 17 novembre 2011

*« Toujours en lien avec le site de Dorval, la commission souhaiterait recevoir les critères utilisés par Transport Canada concernant les risques de péril aviaire aux alentours des aéroports canadiens ainsi que l'intérêt et les limites de la comparaison aux cas analogues qui vous ont servi de référence. »*

Réponse :

Il s'agit dans les faits de deux demandes distinctes.

A) Critères de Transport Canada pour évaluer les risques de péril aviaire

Vous pourrez prendre connaissance des critères de Transport Canada dans le document en pièce jointe [PJ\\_9\\_TP11500F\\_Gestion de la faune.pdf](#)  
Gestion de la Faune aux aéroports, bulletin no 38 – ÉTÉ 2007.

Nous attirons votre attention sur le tableau 4 à la page 27 de l'annexe B. Dans ce tableau, un centre de compostage en bâtiment fermé prévu sur le site de Dorval n'apparaît pas dans la liste de TC. Ce qui s'en rapprocherait le plus est une installation fermée de transfert des déchets, bien que dans le cas du centre de compostage on n'y recevrait que des résidus verts et de table mélangés et du digestat (précompost) provenant des centres de biométhanisation. On trouve une description de ce type d'installations à la page 15 de l'annexe B.

Nous attirons également votre attention sur la note 5 en bas de la page 27, où il est fait mention de mesures d'atténuation pouvant rendre des installations jugées de faible risque acceptable. La Ville a prévu de telles mesures d'atténuation. Selon nous, elles rendent acceptable l'implantation d'un centre de compostage fermé sur un site latéral aux installations d'Aéroports de Montréal. Ces mesures sont :

- Toutes les opérations se font à l'intérieur
- Bâtiment sous pression négative
- Filtration de l'air évacuée
- Entrée des camions munie d'un sas à doubles portes
- Lavage des roues de camions avant leur sortie du centre
- Traitement des matières dès leur arrivée
- Site nettoyé régulièrement
- Gestion préventive de la faune à implanter
  - Aménagement paysager planifié pour réduire les perchoirs
  - Monofilament et bandes à pics pour empêcher les oiseaux d'atterrir sur le toit
  - Mise en place d'un plan de gestion active
  - Etc.

B) Intérêt et limites des cas de comparaison

Nous pouvons classer les cas de comparaison en trois catégories :

1. des installations similaires situées dans une zone primaire de péril aviaire
2. des installations similaires au Canada et que nous avons visitées, parfois à plus d'une reprise
3. des installations visitées lors de notre mission en Europe et qui nous ont permis de faire des observations sur la présence ou l'absence d'oiseaux

### 1- Sites de gestion des matières résiduelles à proximité d'aéroports

Le site du CTMO Ouest ne serait pas le seul au Canada à être situé dans une zone primaire de péril aviaire. À titre d'exemple, mentionnons pour la seule région de Toronto :

1. Le site du 400 Commissioners Rd. Une station de transfert des déchets et recyclage. Situé à 4.8 km à l'est de l'aéroport public Billy Bishop dans l'axe de la piste principale, donc dans la zone primaire de péril aviaire. Voir en pièce jointe [PJ\\_10\\_Toronto-1](#)
2. Le site du 120 Disco Rd. Une station de transfert des déchets et recyclage, futur centre de biométhanisation de 70 000 t/an. Situé à 2.5 km au nord-est de l'aéroport international Pearson entre des axes de pistes, donc dans la zone primaire de péril aviaire. Signalons que l'appel d'offres pour l'implantation de ce centre est complété. Voir en pièce jointe [PJ\\_11\\_Toronto-2](#)
3. Région de Peel : Site du 7795 Torbram Rd. Un centre intégré de traitement des matières résiduelles, incluant du compostage de 70 000 t/an. Situé à 3 km au nord-ouest de l'aéroport international Pearson dans l'axe de pistes principales, donc dans la zone primaire de péril aviaire. Voir en pièce jointe [PJ\\_11\\_Toronto-2](#).

À titre comparatif, rappelons que le centre de compostage prévu sur le site de Dorval n'est pas quant à lui dans l'axe des pistes, comme cela est le cas pour les trois exemples mentionnés, mais sur le côté. De plus, à pleine capacité, son volume ne sera que de 50 000 tonnes/année.

### 2- Constats effectués lors de visites de certains sites ailleurs au Canada (Voir Annexe 2)

### 3- Observations effectuées lors de visites, en 2010, de certains sites en Europe (Voir Annexe 3)

#### Troisième requête

Extraits de la requête de la commission datée du 17 novembre 2011

« *Considérant ce refus d'ADM, quelle solution alternative l'agglomération a-t-elle l'intention de mettre en place et dans quels délais ?* »

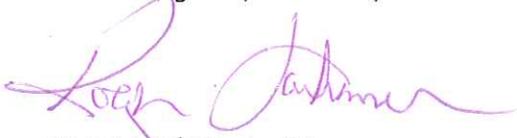
Réponse :

Le PDGMR, approuvé à l'unanimité par les élus du conseil d'agglomération, prévoit, par souci d'équité, une répartition géographique des centres, dont un dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal.

L'ensemble des études réalisées et les mesures prévues démontrent la possibilité d'implanter un centre de compostage fermé sur le site appartenant à Aéroports de Montréal (voir ci-dessus : **Deuxième requête A**) Critères de Transport Canada). Les sites qui font présentement l'objet d'une consultation publique représentent les choix optimaux d'une démarche de sélection de terrain.

Aéroport de Montréal nous ayant signifié ses préoccupations, les instances de la Ville sont toujours disposées à discuter avec Aéroport de Montréal et, en conséquence, le mandat qu'ils ont donné à la DEDD n'a pas été modifié à cet égard.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.



Roger Lachance, ing.  
Directeur associé-Environnement

p. j. (Annexes)

## ANNEXE 1

Liste des correspondances que vous trouverez en pièces jointes

	DATE	DESCRIPTION	REMARQUES
1	18 novembre 2010	DEDD (Gélinas) à ADM (Landry)	Voir fichier : PJ_1_DEDD_références Ontario (2010-11-18)
2	1 décembre 2010	DEDD (Gélinas) à ADM (Landry)	Voir fichier : PJ_2_DEDD_demande de lettre d'intérêt à ADM (2010-12-01)
3	2 décembre 2010	ADM (Landry) à DEDD (Gélinas)	Voir fichier : PJ_3_Lettre d'intérêt Dorval
4	25 août 2011	ADM (Michaud) à ADM (Tessier) et Génivar (Gauthier) cc DEDD (Lacroix)	Voir fichier : PJ_4_ADM_lmichaud_(24-11-2011)
	En réponse à 25 août 2011	ADM (Tessier) à Génivar (Gauthier) et ADM (Michaud) cc DEDD (Lacroix)	
	En réponse à 24 août 2011	Génivar (Gauthier) à ADM (Michaud) cc ADM (Tessier) et DEDD (Lacroix)	
5	12 octobre 2011	ADM (Landry) à DEDD (Lachance)	Voir fichier : PJ_5_ADM_(12-10-2011)
6	26 octobre 2011	DEDD (Lachance) à ADM (Landry)	Voir Fichiers : PJ_6_DEDD_ADM_(26-10-2011) PJ_7_Génivar_ADM_(25_10_2011)
7	4 novembre 2011	ADM (Gratton) à DEDD (Lachance)	Voir fichier : PJ_8_ADM_(4-11-2011)

## ANNEXE 2

### Constats effectués lors de visites de certains sites ailleurs au Canada

La Ville a visité quelques sites canadiens, des fois à plus d'une reprise. Ces visites nous ont permis de préciser ce qu'il fallait faire ou ne pas faire. Le choix d'un bâtiment fermé, le design des installations prévues au CTMO Ouest et les mesures de contrôle découlent, entre autres, de ces visites.

Lieu	Description	Distance de l'aéroport	Dans la zone primaire de péril aviaire	Remarques
Orgaworld, Ottawa	Centre de compostage en bâtiment fermé	8,5 km	NON	<p>Novembre 2010 – Aucun oiseau observé</p> <p>Avril 2009 – Aucun oiseau observé</p> <p>Ces installations sont décrites à la section 4.1.2 de la page 10 du rapport final sur l'évaluation des risques de péril aviaire. On y mentionne : « Bien que les autorités de l'aéroport international d'Ottawa se soient d'abord inquiétées à l'annonce de la venue de ce centre de compostage, un représentant de l'aéroport nous a confirmé que l'implantation d'Orgaworld n'a pas eu d'effet perceptible sur la problématique du péril aviaire à l'aéroport. »</p>
Peel  Site du 7795 Torbram Rd (voir page 3)	Centre de compostage du Centre intégré de gestion des matières résiduelles	3 km	OUI	<p>Février 2011 - Observation de petits et moyens oiseaux dans le bâtiment. Ces installations fonctionnent avec les portes ouvertes toute la journée. Le bâtiment non conçu pour prévenir l'accès aux oiseaux.</p> <p>Août 2008 – Aucun oiseau observé</p> <p>Ces installations sont décrites à la</p>

				section 4.1.1 de la page 8 du rapport final sur l'évaluation des risques de péril aviaire. On fait mention, entre autres, que « Selon un responsable du contrôle de la faune à l'aéroport Pearson. Les autorités de l'aéroport n'ont pas rapporté de risques supplémentaires de péril aviaire découlant de ce site. »
Dufferin, Toronto	Centre de biométhanisation		NON	Février 2011- Aucun oiseau observé Août 2008 - Aucun oiseau observé
Hamilton	Centre de compostage fermé		NON	Février 2011- Aucun oiseau observé
Niagara	Centre de compostage en andains couverts.		NON	Février 2011 – petits oiseaux observés Bâtiment de réception non étanche. Lieux non conçus pour prévenir l'accès aux oiseaux.

**ANNEXE 3**

**Observations effectuées lors de visites, en 2010, de certains sites en Europe**

Mission d'observation en Europe - Mars 2011.		
ORGAWORLD, Lelystad, Pays-Bas	Centre de compostage fermé	Aucun oiseau observé
IGEAN, Brecht Belgique	Centre de biométhanisation fermé et de compostage semi-fermé	Portes ouvertes toute la journée, car installations conçues de cette façon. Les camions déversent à la porte, mais n'entrent pas dans le bâtiment. Résultat : présence d'oiseaux de moyenne taille et de goélands.
IVVO, Ypres Belgique	Centre de biométhanisation fermé et de compostage semi-fermé	Aucun oiseau observé
RECYBELL, Boden Allemagne	Centre de biométhanisation fermé et de compostage semi-fermé	Aucun oiseau observé
REMONDIS, Frankfurt Allemagne	Centre fermé de biométhanisation et de compostage	Aucun oiseau observé
WKU, Vienne Autriche	Centre fermé de biométhanisation	Aucun oiseau observé
GVOA, Minden Allemagne	Centre fermé de biométhanisation et de compostage	Aucun oiseau observé
UTE ECOPARC, Barcelone Espagne	Centre fermé de biométhanisation et de compostage	Aucun oiseau observé

L'objet de la mission était de visualiser diverses technologies et procédures. Une des conclusions fut qu'un centre en bâtiment fermé était la solution la plus adéquate.